

SYNTHESE

Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?

L'émergence de l'opinion publique (Ensemble de jugements sur les problèmes auxquels adhèrent une grande partie des membres de la société.) est liée au développement de la démocratie : des lieux publics permettent d'échanger sur des questions politiques et des problématiques. Petit à petit, l'expression de cette opinion va de pair avec le développement de la démocratie. L'opinion publique est alors perçue comme celle du plus grand nombre. L'expression et la formation de cette opinion sont liées au développement de certains moyens d'expression : cafés, presse, radio, télévision, lieux de débats, Internet, etc. communes à l'ensemble des citoyens.

La difficulté première d'avoir à travailler sur le terme d' « opinion publique » vient de la polysémie de l'expression..

De la fin du XVIème siècle au milieu du XVIIIème siècle, l'opinion publique revêt dès lors dans ces premiers temps une connotation largement péjorative, dont l'acceptation est assez proche de celle de « préjugé ».

Une rupture a lieu en France au milieu du XVIIIème siècle . L'opinion publique se met alors à désigner le jugement éclairé formulé de manière publique par une élite cultivée (philosophes, hommes de lettres par exemple), dans de nouveaux lieux de délibération et d'expression que sont les clubs, les salons, la presse. Cela ne vise plus les affaires privées, mais bien les manières de gouverner. L'opinion a longtemps été le monopole de certaines catégories, les plus « éclairées » (les personnes les plus instruites), parlant au nom du peuple ou d'intérêts spécifiques.

. Il faut attendre la seconde partie du XIXème siècle pour que le terme d'opinion publique comme opinion du public -Peuple y compris- sur les questions politiques et d'intérêt public devienne recevable. Elle supplante l'acceptation élitiste de l'opinion publique dans les années 1950 . Mesurer, convaincre, domestiquer l'opinion publique, un incontournable en démocratie ;

À mesure que le Peuple intervient de plus en plus en politique, et, plus particulièrement, depuis qu'il devient la source de la légitimité en démocratie, il apparaît de plus en plus nécessaire de se doter d'outils qui permettent de connaître ses inclinations, mais aussi, de développer des stratégies qui permettent d'emporter son assentiment

L'expression de l'opinion, se fait notamment par les sondages (Le sondage d'opinion est une technique d'investigation consistant à interroger un échantillon représentatif de personnes afin de connaître l'opinion de la population sur certains sujets avec une marge d'exercice calculable.), peut modifier le fonctionnement de ces démocraties, à tel point qu'on évoque l'existence d'une « démocratie d'opinion » (Forme de démocratie qui s'appuie sur le nombre, c'est à dire sur l'expression des citoyens sous la forme d'une opinion publique.

La légitimité de la démocratie d'opinion n'est pas celle de la démocratie représentative, organisée autour de l'élection d'un élu politique par le corps électoral.)

Connaître l'opinion publique est un enjeu central en démocratie, qui repose sur des élections et des référendums, qui ne peuvent pas être très fréquents.

Les sondages d'opinion sont alors utiles. Les sondages, ou la fabrique d'un outil privilégié de mesure de l'opinion publique date des années 1930, aux États-Unis, où une poignée d'acteurs issus du monde du marketing commencent alors à développer une nouvelle technique, inspirée des études de marché : les sondages d'opinion. Leur grande force est d'intégrer les avancées de la statistique. Ils sont ainsi basés sur l'idée d'interroger un échantillon représentatif de la population. Les techniques pour les sélectionner sont diverses et l'on peut schématiquement opposer deux méthodes. La première est celle de l'échantillonnage par quotas. Il s'agit de sélectionner un ensemble de critères supposés cruciaux (âge, genre, profession, niveau de diplôme par exemple) et de s'assurer que les individus constituant l'échantillon reproduisent « en miniature » la structure de la population globale pour ces critères. Cette technique a l'avantage d'être la plus facile et la moins coûteuse à mettre en place. Cependant, elle n'a pas la faveur des statisticiens, qui la jugent moins fiable que l'autre méthode, celle de l'échantillonnage aléatoire. Il s'agit ici de « tirer » au hasard, d'une base de données exhaustive de la population, un échantillon d'individus suffisamment grand pour qu'il assure la représentativité de la population globale, sans avoir à se préoccuper de déterminer au préalable des critères dont rien n'assure qu'ils soient véritablement déterminants dans la formulation des opinions des individus. Cette technique, qui donne des résultats statistiquement plus solides, reste parfois difficile à utiliser car lourde et supposant l'existence de ces fameuses listes de population. La réussite politique et médiatique des sondages est telle qu'elle finit par délégitimer les apports d'autres techniques. Ils reposent sur une méthodologie spécifique pour construire un échantillon de la population dont les comportements ou les opinions sont représentatifs de ceux de la population totale. Il est possible de constituer cet échantillon par tirage au sort ou sur la base de quotas. L'opinion, mobilisée, par exemple par l'émotion autour d'une cause, peut imposer des questionnements aux décideurs politiques. Elle peut aussi jouer sur la sélection des gouvernants. Ce sont les « champions et les championnes des sondages » qui seront vus comme les plus légitimes pour poser une candidature dans des campagnes électorales. Les sondages par exemple jouent un rôle important de contrôle des gouvernants. Les décideurs politiques peuvent mesurer la popularité de leurs mesures et saisir ainsi si elles vont dans le sens de l'intérêt du plus grand nombre. Les électeurs eux-mêmes ont recours aux sondages. Ces derniers leur permettent de savoir quelle est l'opinion publique sur un sujet, mais aussi d'estimer les chances de victoire d'un candidat à une élection. Les sondages peuvent ainsi jouer sur la participation électorale, par exemple en faisant penser que l'élection est « jouée d'avance ».

. Les médias jouent un rôle important, par exemple l'émergence du mouvement « metoo » et plus récemment les expressions autour de la question du « crop top » dans les lycées montrent que les médias sociaux numériques peuvent permettre une expression au sujet de certains problèmes publics (ici les questions liées au sexisme et à la sexualisation des corps) et donc l'élargissement des questions débattues par l'opinion publique d'une manière qui peut échapper aux médias classiques et instituts de sondage. Se pose donc la question de l'émergence d'une opinion twittée mais il faut aussi mentionner le rôle des mobilisations collectives, des associations ou encore du personnel politique.

Les nouvelles technologies peuvent ainsi mobiliser l'opinion sur des thèmes spécifiques. La démocratie représentative repose sur le principe selon lequel les citoyens élisent leurs représentants. Cependant, une fois l'élection passée, se pose la question du respect des choix des citoyens. Mais l'expression de l'opinion, notamment par les sondages, peut modifier le fonctionnement de ces démocraties, à tel point qu'on évoque l'existence d'une « démocratie d'opinion ». L'opinion, mobilisée, par exemple par l'émotion autour d'une cause, peut imposer des questionnements aux décideurs politiques. Elle peut aussi jouer sur la sélection des gouvernants.

Ce sont les « champions et les championnes des sondages » qui seront vus comme les plus légitimes pour poser une candidature dans des campagnes électorales.

En effet, face à l'extrême incertitude dans laquelle les hommes et femmes politiques se trouvent concernant la pérennité de leurs postes - puisque dépendant de l'issue d'élections régulières au suffrage universel- ils ressentent le besoin de se rassurer par le recours à des instruments de mesure des mouvements de l'opinion publique.

. En effet, en faisant intervenir régulièrement l'opinion supposée des citoyens dans le jeu politique, les sondages seraient un moyen de se rapprocher d'un idéal de démocratie directe. Ainsi, les citoyens auraient la possibilité de plus peser sur la sélection des gouvernants et de mieux contrôler l'action des gouvernants.

Cependant, cet outil est aussi objet de nombreuses critiques

- Les sondages présentent en tout premier lieu un ensemble de limites techniques : constructions parfois défailtantes des échantillons (surtout quand il y a recours à la technique par quotas), sensibilité des réponses recueillies à la formulation des questions (type de questions, ordre des questions, personnalité de l'enquêteur), difficile prise en compte des non-réponses.
- En second lieu, les sondages recueillent une opinion publique « artificielle », qui n'existe pas « en soi »

- Enfin, cette opinion publique sondagière génère des « effets de consensus », qui rendent particulièrement difficile de soutenir une opinion contraire à celle qui a été construite comme « dominante ». Cela perturbe le processus électoral en donnant certains candidats ou partis comme favoris ou perdants avant même le scrutin .

Pour le sociologue Pierre Bourdieu, sa critique vise moins les techniques « d'échantillonnage » (qu'il juge correcte) ou la formulation biaisée des questions (problème bien réel, des réponses sont induites alors que d'autres sont omises) que les trois postulats des instituts de sondage selon lesquels :

- 1) tout le monde a une opinion ;
- 2) toutes les opinions se valent ;
- 3) les questions posées s'imposent d'elle-même.

Contre ces trois postulats, le sociologue remarque : 1) il existe des non-réponses aux questions qui sont celles des personnes ne se sentant pas aptes à opiner et que les sondeurs éliminent de la présentation des résultats ; 2) certains répondants ont un jugement plus informé et plus général que d'autres qui ont un jugement reposant plus sur des principes moraux concernant, par exemple, le convenable et l'inconvenant ; 3) les questions posées par les instituts de sondage ne sont pas universelles, elles reflètent les préoccupations du personnel politique, des journalistes ou des sondeurs plutôt que celles de la population. Enfin, cela peut contribuer à la mise en place d'une « démocratie d'opinion » dans laquelle les gouvernants finiraient par ne prendre de décisions qu'en fonction des mouvements d'une opinion par essence très volatile.

L'existence d'une « opinion publique » ne va pas de soi. Elle fait référence à l'ensemble des avis que les citoyens formulent sur des problèmes publics selon les informations dont ils disposent et les discussions qu'ils ont. Ainsi, aujourd'hui, l'opinion publique se forme dans les discussions avec nos amis que nous recevons ou avec qui nous sortons, s'exprime dans les manifestations de rue (ou sur les rond-points avec les désormais fameux gilets jaunes), se donne à voir à travers les sondages d'opinion ainsi que dans nos échanges sur les médias sociaux numériques (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) La mentionner, c'est parfois oublier l'existence de débats, de tensions, que les sondages, par exemple, tendent à effacer en insistant sur la majorité.